



**- BULLETIN D'ENGAGEMENT INVITE -
- Promotion Cup 1000 -
- Saison 2015 -**

Course souhaitée :

- Le Mans - 15 au 18 avril 2015
- Ledenon - 16 & 17 Mai 2015
- Magny-Cours - 3 au 7 juin 2015
- Carole - 18 & 19 juillet 2015
- Le Vigeant - 29 & 30 aout 2015

Numéro de course

*Réservé à
l'organisation*

RENSEIGNEMENTS PILOTE

Prénom : NOM :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél portable : e-mail :

Tél domicile : Tél bureau :

Né(e) le : à : Age :

N° licence 2014/15 : Moto Club :

N° permis : délivré à :

Groupe sanguin : Profession :

Numéros de course souhaités :

Cadre réservé à l'organisation

N° d'inscription : date :

PALMARES (obligatoire)

Nombre d'années de licence :

Résultats : 2014.....2013

 2012.....2011

MACHINE

Ces renseignements pourront nous être communiqués ultérieurement

Marque : Modèle :

Propriétaire : N° de série :

Année modèle : Concessionnaire :

Retournez-nous le plus rapidement ce bulletin!
Plus tôt il nous parviendra, mieux vous serez placé dans la liste d'attente "invité".
Votre participation vous sera confirmée au plus tard 1 mois avant la course.

Règlement de la course de 330 € à l'ordre de MC MOTORS EVENTS (2x165€)
(transpondeur et frais de dossier de 50€ compris)

Chèque 1 : Banque : N° chèque :

Chèque 2 : Banque : N° chèque :

Un chèque de caution de 250 € pour le transpondeur devra être obligatoirement joint à l'engagement (faire 1 chèque quelque soit le nombre de courses faites).

Chèque caution : Banque : N° chèque :

Le fait de s'engager en invité à la Promotion Cup 1000 implique l'acceptation de son règlement dans sa totalité ainsi que les sanctions encourues. Le concurrent s'engage à respecter tous les accords publicitaires conclus dans le cadre de la coupe. Il renonce à toute action en justice à l'encontre des organisateurs et des partenaires de la Promotion Cup 1000.

Fait à :

Le :

SIGNATURE

précédée de la mention « lu et approuvé »